



PRÉSENTATION TYPE D'UN CAS D'EXPÉRIENCE

BURKINA FASO

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN FORMULATION,
NEGOCIATION ET MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES COMMERCIALES
" HUB & SPOKES"

Date de la soumission : 17 janvier 2011

Région : Afrique de l'Ouest

Pays : Burkina Faso

Type : Projet

Auteur : Ministère du Commerce, de la Promotion de l'Entreprise et de l'Artisanat
(MCPEA)

Coordonnées : 01 BP : 517 Ouagadougou 01

Téléphone : (00226) 50 31 71 14

E-mail : dgcformation@yahoo.fr

TABLES DES MATIERES

	Page
Résumé analytique -----	3
1. Questions traitées -----	4
2. Objectifs -----	4
3. (Pour les projets et programmes: conception et mise en œuvre) -----	4
4. Problèmes rencontrés -----	5
5. Facteurs de réussite/d'échec -----	6
6. Résultats obtenus (accent mis sur les résultats intermédiaires) -----	6
7. Enseignements tirés -----	6
8. Conclusion (applicabilité à d'autres programmes) -----	6
Annexes et/ou références -----	6

Résumé analytique

Au cours de ces cinq dernières années, le Burkina Faso, à l'instar des autres pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), devrait faire face à plusieurs défis (négociations de l'Accord de Partenariat Economique, négociations de Doha, mise en œuvre des accords commerciaux bilatéraux et multilatéraux) dans le cadre de son intégration dans le système commercial international. Avec l'apport des formations dispensées par l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), la Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement (CNUCED) et le Centre de Commerce International (CCI) en matière d'assistance technique, le pays a atteint un niveau d'expertise moyen et recherchait d'autres opportunités pour renforcer davantage cette expertise.

C'est dans ce contexte que le Burkina Faso a accueilli en 2006 le projet de renforcement des capacités en formulation, négociation et mise en œuvre de politiques commerciales encore appelé projet "Hub & Spokes" qui vise à faciliter une meilleure intégration des pays ACP dans l'économie mondiale à travers le commerce.

Ce projet s'est traduit par la mise à la disposition des Organisations d'Intégration Régionale (OIR) et des pays, des Conseillers régionaux et nationaux pour les aider à mieux s'intégrer dans le commerce mondial.

Au terme de cette première phase, on a constaté que le projet a permis de :

- accroître les compétences des fonctionnaires dans le domaine de la formulation et de la mise en œuvre des politiques commerciales ;
- aider le Burkina Faso à se conformer aux obligations de transparence de l'OMC ;
- soutenir le fonctionnement des différents comités de négociations commerciales et d'améliorer le réseau d'informations destinées aux parties prenantes.

1. Questions traitées

Les pays ACP sont engagés dans les négociations d'Accord de Partenariat Economique (APE) avec l'Union Européenne (UE) et dans des négociations commerciales dans le cadre du cycle de Doha de l'OMC. Ils doivent, en même temps, mener des négociations intrarégionales destinées à la construction de marchés régionaux.

Les enjeux des accords commerciaux qui déboucheront de ces négociations pour les pays ACP imposent des exigences accrues d'expertise et d'efficacité dans le domaine de la formulation, la négociation et la mise en œuvre des politiques commerciales.

C'est dans ce contexte de faire valoir efficacement leurs positions dans les enceintes internationales et de mettre en œuvre les droits et obligations découlant des accords internationaux que les plupart des pays ACP ont favorablement accueilli le projet "Hub & Spokes".

Il s'agit dans ce cas d'expérience, d'analyser les résultats obtenus au regard des objectifs du projet afin de tirer les différents enseignements et dégager les perspectives pour une autre phase ou pour la mise en œuvre d'autres projets.

2. Objectifs

Tous les pays ACP étaient bénéficiaires de ce projet dont la gestion avait été confiée à l'Organisation Internationale de la Francophonie (pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre) et au Secrétariat du Commonwealth (pour le reste des pays ACP). Les objectifs visés par ce projet étaient de :

- ✓ favoriser la promotion et la participation effective des pays dans les négociations commerciales internationales, en particulier les négociations des ACP/UE sur les APE et les négociations dans le cadre de l'OMC ;
- ✓ renforcer les capacités nationales de formulation, négociation et mise en œuvre de politiques commerciales permettant d'utiliser effectivement le commerce international en faveur du développement et des stratégies de réduction de la pauvreté des pays ACP.

3. Conception et mise en œuvre

Le projet de renforcement des capacités en formulation, négociation et mise en œuvre de politiques commerciales a été conçu et financé par l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), le Secrétariat du Commonwealth (ComSec) et l'Union Européenne (UE). Il a été élaboré en concertation avec le Secrétariat Général du Groupe ACP et les organisations économiques régionales de ces pays.

Pour la mise en œuvre, trois volets d'intervention avaient été identifiés. D'abord, apporter une assistance technique aux pays dans l'analyse des politiques et stratégies commerciales,

ensuite, contribuer à la formation de tous les acteurs concernés par les négociations commerciales et enfin, faciliter la diffusion d'informations portant particulièrement sur le commerce international.

La démarche a consisté à mettre à la disposition des organisations d'intégration régionale (CEDEAO et UEMOA) et au niveau national, des d'experts en matière de politiques et de négociations commerciales (Conseillers régionaux et nationaux).

Les Conseillers régionaux tout en assurant la coordination des actions des Conseillers nationaux, travaillent de concert avec ces derniers afin de permettre une articulation cohérente entre les différents échelons, dans la définition et la mise en œuvre des politiques commerciales.

Faisant partie des 6 pays de l'UEMOA bénéficiaires de ce projet, le Burkina Faso a signé le Protocole d'Accord le 12 janvier 2006 ; la Conseillère nationale a été recrutée le 18 avril 2006 et le Point focal désigné en cette même période pour assurer le suivi et la coordination des activités relatives à la mise en œuvre du projet au niveau national.

De façon globale, l'action des Conseillers s'est traduite par :

- ✓ l'évaluation des besoins de formation de l'Administration Publique, des structures du secteur privé et de la société civile ;
- ✓ l'organisation d'ateliers de formation sur les accords de l'OMC et les Accords de Partenariat Economiques (APE) ;
- ✓ la sensibilisation et la formation des parties prenantes (secteur public, secteur privé, société civile, parlementaires, journalistes et universitaires) sur les questions de politiques et de négociations commerciales.

Par ailleurs, le projet a permis de former et de mettre à la disposition des pays des personnes-ressources dans le but d'une appropriation du projet.

Dans le cas particulier du Burkina Faso, les attentes du projet étaient de :

- ✓ accroître les connaissances des fonctionnaires dans le domaine de la formulation et la mise en œuvre des politiques commerciales et les aider à préparer les différentes échéances des négociations en cours et futures ;
- ✓ améliorer les mécanismes de consultation pour une participation plus active des parties prenantes aux travaux de préparation des positions de négociations APE et OMC ainsi que des propositions à soumettre au troisième examen des politiques commerciales ;
- ✓ donner des informations aux parlementaires leur permettant de mieux comprendre les enjeux des négociations commerciales ;

- ✓ améliorer le réseau d'information par la mise à disposition des documents à jour aux parties prenantes ;
- ✓ poursuivre les travaux sur les notifications des réglementations nationales liées au commerce conformément aux accords de l'OMC ;
- ✓ appuyer les structures et soutenir le fonctionnement des différents comités de négociation en vue de leur pérennisation.

4. Problèmes rencontrés

Dans la mise en œuvre du projet, le Burkina Faso a rencontré quelques difficultés aussi bien financières que pratiques. Au niveau financier, il est à noter une insuffisance des ressources pour couvrir les besoins aussi nombreux en matière de formation, de documentation et de matériel (équipements informatiques). Dans la pratique, l'on peut relever des contraintes de temps pour la réalisation de certaines activités d'information permettant une meilleure préparation des rencontres ministérielles.

5. Facteurs de réussite/d'échec

La réussite du projet repose essentiellement sur la disponibilité des OIR et du Gouvernement à accueillir les Conseillers régionaux et nationaux, l'implication des Conseillers nationaux par les pays dans les activités relatives aux négociations commerciales et à la mise en œuvre des accords de l'OMC, l'adhésion et la motivation des membres des différents comités de négociations, ainsi que le dynamisme et la capacité des Conseillers à s'engager dans les activités.

6. Résultats obtenus (accent mis sur les résultats intermédiaires)

Au terme des 5 années (2006 à 2010) de mise en œuvre, le Burkina Faso avec l'appui du projet, a pu obtenir les résultats suivants :

- ✓ une meilleure capacité des fonctionnaires et des autres parties prenantes à traiter des préoccupations d'ordre commercial. La bonne tenue du troisième examen de la politique commerciale du Burkina Faso en est une illustration ;
- ✓ la mise à jour des notifications et le respect des obligations de transparence de l'OMC ;
- ✓ la tenue plus fréquente des rencontres des comités de négociations commerciales ;
- ✓ des séances d'information sur les négociations commerciales sont organisées à l'intention des parlementaires.

Sur le plan quantitatif, on note que plus de 1101 parties prenantes (fonctionnaires, acteurs du secteur privé, acteurs de la société civile, journalistes) ont été sensibilisées et formées sur les questions de politiques commerciales. En outre, 13 notes techniques et 2 documents

couvrant les domaines concernés par les APE et les accords de l'OMC ont été réalisés grâce à l'appui du projet.

7. Enseignements tirés

Au regard des résultats atteints par ce projet de renforcement des capacités, il ne fait aucun doute que le projet a beaucoup contribué à la meilleure compréhension des sujets relatifs au commerce international au Burkina Faso. La conséquence immédiate est la prise en compte des préoccupations de toutes les parties prenantes dans les positions de négociations commerciales. Mais aussi la poursuite des notifications au niveau de l'OMC et du partage d'expériences entre les parties prenantes.

8. Conclusion (applicabilité à d'autres programmes)

Les négociations commerciales dans lesquelles les Etats de la Région dont le Burkina Faso se sont engagés se poursuivent et n'ont pas encore abouti. Certes, la conclusion rapide d'un accord APE et du cycle de Doha est importante, mais ces accords doivent prévoir des dispositions favorisant l'intégration du Burkina Faso dans le commerce mondial. C'est pourquoi, il est important d'encourager tous programmes de renforcement des capacités qui cibleraient toutes les parties prenantes nationales.

Annexes et/ou références

1. <http://www.espace-economique.francophonie.org>
2. les différents rapports d'activité du Conseiller national
3. La Fiche pays Burkina Faso pour le projet "Hub & Spokes".